



## OUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION – ROSTRENNEN

Conformément au calendrier vaccinal annoncé par le Ministère de la Santé, ce centre de vaccination sera dans un premier temps uniquement réservé aux personnes suivantes :

- ✓ Les 75 ans et plus vivants à domicile
- ✓ Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 :
  - atteints de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
  - atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
  - transplantés d'organes solides
  - transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
  - atteints de poly-pathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes
  - atteints de certaines maladies rares (voire liste sur le site du ministère de la santé)
  - atteints de Trisomie 21

### Comment prendre rendez-vous ?

La prise de rendez-vous est **OBLIGATOIRE** avant de se rendre au centre de vaccination

- au numéro déployé sur le département des Côtes d'Armor :  
**02 57 18 00 60**
- sur internet sur le site : [www.keldoc.com](http://www.keldoc.com) en entrant « Centre de vaccination Rostrenen » dans le champs de recherche) ou directement à l'adresse <https://vaccination-covid.keldoc.com/cabinet-medical/rostronen-22110/salle-des-fetes-rostronen/centre-de-vaccination-de-la-salle-des-fetes-rostronen>

Seront accessibles pour l'instant uniquement les créneaux ouverts pour les journées des 28 janvier, 2 et 4 février. D'autres créneaux seront ouverts ensuite progressivement.

**Il est important de rappeler qu'il est inutile de se rendre au centre sans réservation préalable, au risque de perturber et de ralentir son bon fonctionnement.**

Vous retrouverez les informations actualisées concernant la vaccination sur les sites [sante.fr](http://sante.fr) et [bretagne.ars.sante.fr](http://bretagne.ars.sante.fr)